



PROGRAMME DE FORMATION BILAN DE COMPETENCES EN LIGNE

DUREE : 24 HEURES

7 heures d'entretiens individuels avec votre consultant en visio-conférences
et 17 heures de travail personnel en ligne sur la plateforme accessible 24/24h et 7j/7

Date de mise à jour : 31/01/2024

OBJECTIFS OPÉATIONNELS VISÉS / COMPÉTENCES VISÉES

O1.	Explorer et valoriser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et motivations
O2.	Définir 1 ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de votre territoire d'activité et de votre bassin de vie et, le cas échéant, 1 projet de formation pour y aboutir
O3.	Utiliser vos atouts comme instrument de négociation pour 1 emploi, 1 formation ou 1 évolution de carrière

Parmi les 19 activités proposées ci-dessous, vous avez la liberté de choisir celles qui correspondent le mieux à vos besoins, permettant ainsi une personnalisation complète du processus, en les surlignant en jaune.

CONTENU DE LA FORMATION

1. PHASE PRELIMINAIRE

Présentons-nous	Dans cette activité, vous faites connaissance avec les personnages virtuels qui vont vous accompagner dans l'espace e-learning et vous êtes invité à vous présenter brièvement.
Mon autoportrait	Vous vous présentez de façon plus détaillée : votre histoire, vos activités professionnelles, extra- professionnelles, vos points forts, vos rêves...
Photolangage	Grâce aux photos proposées, vous êtes amené à réfléchir sur votre état d'esprit, votre situation actuels. Puis, vous êtes invité à vous projeter sur la personne que vous aimeriez être à la fin de votre bilan.
Les objectifs du bilan	Dans cette activité, vous expliquez pourquoi vous avez décidé de réaliser un bilan de compétences et ce que vous attendez de ce bilan.

2. PHASE D'INVESTIGATION

2.1. Bilan personnel

Mes courbes de vie	Dans cette activité, vous identifiez les grands moments de votre vie professionnelle et personnelle et vous visualisez vos courbes de vies
Mes drivers	Les drivers sont nos petites voies qui influencent notre façon d'agir, en positif ou en négatif. Dans cet exercice, vous réalisez un test de 50 questions afin de déterminer vos 3 principales drivers. Cette activité vous permet de prendre conscience de vos comportements habituels qui vous servent et ceux qui vous desservent.
La roue des valeurs	Une liste de valeurs est proposée et vous devez choisir les 10 valeurs qui vous représentent le plus. Puis, vous les classez de la plus importante à la moins importante.
Un rêve éveillé	Dans cette activité, vous êtes plongé dans un rêve éveillé et vous êtes invité à réagir à différentes situations. Cette activité vous permet d'en savoir encore un peu plus sur vous.
Mes passions et centres d'intérêt	L'objectif de cette activité est de vous amener à réfléchir sur vos passions et centres d'intérêt, et la possibilité de les prendre en compte pour votre projet professionnel.
Mes motivations au travail	Vous devez choisir trois métiers que vous aimeriez faire et trois métiers que vous n'aimeriez pas du tout faire. A l'aide de quelques questions, vous êtes invité à vous projeter dans ces métiers afin d'identifier les éléments nécessaires à votre bien-être au travail.



2.2. Bilan professionnel

Mes réalisations	Dans cette activité, vous décrivez et analysez vos réalisations, qu'elles soient professionnelles ou extra- professionnelles.
Mon portefeuille de compétences	A partir d'une liste de compétences, vous recensez les compétences que vous avez acquises mais également celles que vous souhaitez développer ou acquérir.
Test RIASEC	Par l'intermédiaire d'un mini-jeu, votre profil RIASEC est déterminé. Cet exercice permet de définir les tendances de votre personnalité en termes d'attitudes et d'aspirations et ainsi d'élargir le champs des possibles.

2.3.Projection

J'investigue les pistes	Dans cette activité, vous effectuez des recherches afin d'identifier les métiers qui pourraient vous convenir.
Mes enquêtes métiers	Vous avez précédemment identifié des métiers qui pourraient vous plaire et vous réalisez ici des enquêtes métiers pour valider ou non vos choix.
Synthèse enquêtes	Cette activité vous permet de synthétiser les différentes informations récoltées au cours de ses enquêtes métiers pour faire des choix.
Ma fiche projet et mon plan d'action	Grâce aux différentes investigations que vous avez faites, vous avez maintenant en tête un ou plusieurs projets. Dans cette activité, vous définissez précisément votre ou vos projets et établissez un plan d'action pour y parvenir. Si besoin, le consultant vous conseille sur la VAE, les recherches de formation en lien avec votre projet et les dispositifs de financement adaptés à votre situation.

3.PHASE DE CONCLUSION

- Votre consultant rédige une synthèse écrite avec les résultats détaillés du bilan, pour vous la présenter.
- Elle reprend notamment, votre projet prioritaire avec vos atouts et axes de progrès, et les étapes que vous devez réaliser pour parvenir à votre objectif professionnel.
- Les résultats sont partagés, modifiés si besoin, jusqu'à votre validation.
- Ce document vous sert à utiliser vos atouts comme instrument de négociation pour 1 emploi, 1 formation ou 1 évolution de carrière.

4.SUIVI

- Point sur votre situation 6 mois après la fin du bilan : conseils au cas par cas
- Assistance téléphonique (et par mail) gratuite pendant 1 an

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

EO1	Evaluation de l'Objectif 1 : Formalisation dans vos livrets personnels
EO2	Formalisation dans vos livrets personnels
EO3	Rédaction de la synthèse, validation par le bénéficiaire
Délivrance d'1 certificat de réalisation à l'issue de la formation	



PROFIL INTERVENANTE

- Corinne Jeanneau est fondatrice de la structure ARMONY COACHING & FORMATIONS et Consultante senior. Spécialisée en gestion des carrières et communication positive. Elle accompagne des personnes en bilans de compétences et forme des salariés et agents de la fonction publique sur les thématiques du management, du développement personnel, et de la qualité de vie au travail.
- Une expérience de 29 ans sur l'agglomération d'Angers, dont 11 ans en tant que salariée et 18 ans à son compte, lui a permis de vivre différentes transitions : licenciement économique, formations, reconversion, création d'entreprise... Elle est donc à même de comprendre la situation d'un dirigeant, comme d'un salarié ou demandeur d'emploi et de vous accompagner dans ces changements.
- Son réseau de professionnels ou sa méthode lui permet de faciliter la mise en relation avec ses bénéficiaires pour les enquêtes métiers.
- Diplômée du Master RH, option communication, management, gestion de projets, elle se forme régulièrement, notamment aux outils de la psychologie moderne : accompagnement au changement Palo Alto, PNL, Hypnose conversationnelle, Test Strong, Test EAET, Assertivité.... Ces outils lui permettent d'aider les personnes qu'elle accompagne

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

- Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État
- LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences
- Les 3 conditions à remplir : 1. Faire réaliser le bilan de compétences par un organisme agréé, extérieur à son entreprise. 2. Le bilan de compétences doit comporter 3 phases. 3. Signer une convention avec l'organisme prestataire

FINANCEMENT, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Financement par Compte personnel de formation CPF, pour les demandeurs d'emploi. Pour les salariés, hors temps de travail, l'employeur n'a pas à être informé.
- Financement par le CPF, pendant le temps de travail, le salarié demande l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres au CPF.
- Financement par l'ANFH pour les agents de la fonction publique hospitalière, pendant le temps de travail, le salarié demande l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres au dossier ANFH. Le bénéficiaire peut aussi choisir de le faire sur son temps personnel, en tout indépendance, sans l'accord de l'employeur
- Financement par le plan de développement de compétences à la charge de l'employeur : avec obligatoirement le consentement du salarié, 1 convention tripartite, 1 délai de 10 jours pour que le salarié fasse connaître son acceptation. L'absence de réponse du salarié vaut refus, qui ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement
- Financement par le congé de reclassement
- Modalités d'accès : Sur demande d'un rendez-vous gratuit préalable au bilan
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par le CPF "mon compte formation" : 15 jours en moyenne
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par "le plan de développement des compétences" : 1 mois environ
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par "l'ANFH" : 2 mois en moyenne à partir de l'envoi du dossier



PUBLIC, PRÉREQUIS, CONSEILS PRATIQUES, LIEU, DATES, NOMBRE DE PARTICIPANTS, TARIF

Public	Salariés, TNS travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, agents de la fonction publique, cadres et non cadres
Prérequis	Aucun
Conseils pratiques	De chez vous, avoir accès à 1 ordinateur avec webcam et 1 bonne connexion internet
Lieu	A distance en visio-conférence et en ligne
Dates	Selon calendrier prévisionnel à convenir
Nombre de participant	1 personne
Tarifs	1200 € , prix net de taxe, non assujetti à la TVA, à distance

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Selon votre handicap, contactez-nous pour une étude personnalisée.

Référente handicap Corinne JEANNEAU
Tél : 06 79 92 72 10

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Création d'un accès en ligne sur plateforme accessible 24H/24 ET 7J/7
- Entretiens à distance avec le consultant en visio-conférence, écoute, échange, prise de conscience
- Posture du consultant : Accompagnateur, guide, aide. Le consultant propose différents outils que le bénéficiaire a la possibilité de refuser, puisque c'est lui l'acteur de son bilan
- Moyens : Plateforme en ligne, boîte à outils de l'orientation avec QCM, tests de personnalité, exercices ludiques et créatifs
- Utilisation de la PNL pour faciliter la communication
- Respect des règles de déontologie du centre de bilans

